

Ministère de la Culture et de la Communication

09 MAR. 2009

Le Chef de Cabinet

Monsieur Michel ORONOS
Président de Euskal Konfederazioa
1, Place de l'Arsenal
64100 BAYONNE

Nos réf. : CC/23908/BPO

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu appeler l'attention de Christine Albanel, ministre de la Culture et de la Communication, sur la reconnaissance des langues régionales de France.

La ministre a pris connaissance de votre correspondance avec intérêt et vous en remercie. Elle tient à vous rappeler que les langues régionales sont désormais inscrites dans l'article 1 de la Constitution comme patrimoine de notre pays. Elle vous confirme que le Gouvernement, afin de concrétiser leur reconnaissance, envisage un cadre de référence donnant une forme institutionnelle au patrimoine linguistique de la nation et n'impliquant aucune modification de la Constitution concernant la ratification de la charte européenne des langues régionales.

Ainsi, le projet de loi relatif aux langues régionales, annoncé le 7 mai dernier, au nom du Gouvernement, concernera l'enseignement, les médias, la culture et les services publics et sera présenté cette année aux assemblées, à une date non encore déterminée à ce jour.

Ce projet de loi fera donc l'objet d'une réflexion ouverte, et toutes les contributions, tant des associations de promotion des langues régionales que des collectivités territoriales, seront attentivement étudiées et exploitées. Elles devront permettre, par les analyses et les propositions constructives qu'elles apporteront, de nourrir le débat et la réflexion, afin d'arrêter les dispositions nécessaires et adaptées à la sauvegarde et à la promotion des langues régionales.

La ministre se réjouit d'ores et déjà de la participation à l'élaboration de cette loi de chacun des acteurs concernés dont la collaboration marquera une avancée de la démocratie culturelle dans notre pays. Elle vous assure que l'Etat, menant une politique linguistique volontariste et se dotant d'un appareil législatif spécifique en ce domaine, entend ainsi réaliser l'unité, non dans l'uniformité, mais dans la diversité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Olivier BREUILLY